



BULLETIN D'INFORMATIONS N°131

Février 2022

*« Si l'amour et la paix prévalent, et que nous apprenons à respecter la nature,
les joies et les beautés de ce monde ne périront pas »*

Jimmy Carter

Car l'amour et la paix sont les fondements du monde et de nos vies.

Ils nous font avancer et envisager l'avenir avec bienveillance.

Faisons-en sorte que les valeurs que sont l'amour et la paix priment dans nos

actions et notre quotidien pour, qu'en effet,

elles nous le restituent en abondant nos vies de joies et de beautés.

C'est le vœu que je vous fais, à l'aube de cette nouvelle année.



MEILLEURS VŒUX & BONNE ANNÉE



Horaires d'accueil au public

Mairie :

- ◇ Lundi de 13h30 à 17h.
- ◇ Mercredi de 8h à 12h.
- ◇ Vendredi de 13h30 à 18h.

Depuis le 8 novembre, l'accueil de la mairie se fait dans le bureau du rez-de-chaussée.

Déchetterie de Domène :

Du 1er novembre au 31 mars :

- ◇ Du mardi au jeudi de 12h30 à 17h30 .
- ◇ Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

Le ramassage des poubelles vertes, grises et marron se font les jours fériés.

Bibliothèque municipale :

- ◇ Lundi de 16h40 à 18h.
- ◇ Vendredi de 16h à 17h30.
- ◇ Fermée pendant les vacances scolaires.

City stade :

- ◇ De début novembre à fin février, tous les jours de 8h30 à 18h30.
- ◇ De début mars à fin octobre, tous les jours de 8h30 à 21h30.

Édito



Chères Murianettoises, chers Murianettois,

Je tiens tout d'abord à vous réitérer mes vœux en cette nouvelle année.

Je vous souhaite de pouvoir réaliser tous vos rêves, d'atteindre vos objectifs.

Espérons que 2022 soit plus clémente en matière de conditions sanitaires pour, qu'enfin, la vie reprenne son cours normalement.

Nous avons terminé l'année 2021 sous tension avec un important dégât des eaux à l'école. Deux classes ont dû être complètement condamnées.

Les enseignantes, les agents municipaux et les élus ont tout mis en œuvre pour mettre en sécurité les locaux, mettre en place et installer deux nouvelles classes (en lieu et place de la garderie).

Je tenais à remercier toutes ces personnes qui ont donné de leur temps et qui ont mis tout en œuvre pour faire en sorte que les enfants soient accueillis dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions.

Cette année est une année importante d'un point de vue électoral puisque vous aurez à vous déplacer aux urnes, dans la salle des fêtes, à deux reprises : les présidentielles les 10 et 24/04/22 et les législatives les 12 et 19/06/22. Retenez bien ces dates dans vos agendas.

Bien cordialement.

Cédric Garcin, votre Maire.

Elections



L'agenda électoral de l'année 2022 sera marqué par 2 élections : la présidentielle dans un premier temps puis les élections législatives dans un deuxième temps.

Les élections présidentielles sont programmées les **10 et 24 avril 2022**.

Cette élection se déroulera dans la nouvelle salle polyvalente, au rez-de-chaussée de la mairie, de 8h à 18h. Le dépouillement aura lieu en présence du public à partir de 18h15.

En ce qui concerne les élections législatives, elles se tiendront les **12 et 19 juin 2022**.

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les législatives. 2022 est également l'année de la refonte des listes électorales. Chaque Murianettois recevra donc une nouvelle carte électorale.

En cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration en ligne à une personne inscrite sur les listes électorales, quelque soit sa commune. Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le site maprocuration.gouv.fr. Pour vous connecter, vous aurez besoin d'une identité numérique valide.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 ont débuté le 31 janvier et se déroulent jusqu'au 11 février. Elles concernent tous les enfants domiciliés à Murianette et nés en 2019 ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune.

Pour ce faire, vous devez vous rendre en mairie aux heures d'ouverture au public, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice du groupe scolaire, Mme Céline Bonardi, sur les jours de permanence suivants : lundi 7 février, lundi 28 février ou lundi 7 mars de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez la joindre au 04 76 77 69 95. Vous apporterez le certificat d'inscription délivré par la mairie ainsi que le livret de famille, le carnet de santé de votre enfant avec mention des vaccinations, le certificat de radiation et le livret scolaire si votre enfant, déjà en primaire, vient d'une autre commune.



Urbanisme



Depuis le 1er janvier 2022, la commune est en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le dépôt de vos demandes (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme), peut être réalisé en ligne, sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : <https://depotdau.lametro.fr/gnau/#/>

Ce nouveau moyen de transmission de vos dossiers d'urbanisme est gratuit, plus simple, plus rapide et sécurisé. Vous pourrez suivre, via cette plateforme, les principales étapes de votre dossier.

Vous trouverez sur le site internet de la commune, dans l'onglet urbanisme, le détail de la procédure, pas à pas, pour déposer une demande en ligne : <https://murianette.fr/urbanisme/>

Attention, aucune transmission par un autre biais numérique ne sera recevable (mail par exemple).

Vous avez encore la possibilité d'envoyer votre dossier d'urbanisme par courrier (recommandé avec accusé de réception ou remis en main propre au secrétariat de mairie).

Salle polyvalente

Après plusieurs années de travaux, la salle polyvalente du rez-de-chaussée de la mairie est entrée en service en ce début d'année après avoir été utilisée ponctuellement pour les besoins municipaux.

Elle est utilisée par les associations pour leurs diverses activités depuis septembre dernier. Elle est ouverte à la location depuis le 1er janvier 2022. Vous pouvez trouver tous les renseignements sur les conditions de location sur le site internet communal, rubrique vie quotidienne, onglet « salle polyvalente ».



Club des Violettes d'or

Le Club des Violettes d'Or s'est bien reposé !

Un petit groupe de personnes souhaiterait le réveiller et le redynamiser.

Cette association, a, pendant de longues années, œuvré pour rassembler les aînés et leur proposer des divertissements et des moments de partage.

Pour cela, nous devons procéder à une assemblée générale qui pourrait avoir lieu lors d'un repas, afin d'élire les nouveaux membres du bureau.

Si les conditions sanitaires s'améliorent, nous pourrions envisager de partager ce moment convivial courant avril.

Nous vous tiendrons informés prochainement par courrier.

Amicalement, Lucie, Pierre, et d'autres...

Rétrospectives



Le marché de Noël s'est déroulé le 11 décembre dernier dans notre nouvelle salle des fêtes et dans la cour de la mairie. Les associations ont fourni un travail énorme pour que ce marché soit une réussite et il l'a été ! De nombreux exposants d'art, un stand de vente de sapins de Noël, des points de restauration et un étalage pour aider au financement de la classe de mer des CM1 et CM2 ont

reçu un franc succès. Nous remercions les bénévoles du comité des fêtes et de l'Association des Parents d'élèves pour leur investissement dans cette festivité.

Directeur de Publication : Cédric Garcin
Journal de Murianette : Mairie de Murianette
266, Montée du Champ de la Vigne 38420 Murianette
Tél : 04 76 77 11 26
Mise en page, infographie : Christine Grané

Rédaction et photos : Les Commissions Animation
- Urbanisme - Finances - Education - Sociale
Estelle Galluccio - Les associations Murianettoises
Distribution : Mairie de Murianette
Impression : Imprimerie des Ecoreuils - Gières